

# Spécial acouphènes :

## Enfin des solutions avec Audition Conseil



**Victor AGIER, audioprothésiste D.E., spécialiste Audition Conseil, nous explique ce qu'est un acouphène et nous présente la méthodologie exclusive Audition Conseil.**

**Pouvez-vous nous expliquer ce que sont les acouphènes ?**

Les acouphènes sont un symptôme et non une maladie. Selon les sujets, ils peuvent prendre la forme de bourdonnements ou de sifflements plus ou moins difficiles à supporter au quotidien. Ils peuvent se manifester de manière ponctuelle ou au contraire s'inscrire dans la durée. Mais ce qu'il faut savoir avant tout, c'est que dans la majorité des cas les symptômes acouphéniques sont liés à un trouble auditif.

**Baisse de l'audition et acouphènes sont donc étroitement liés ?**

Tout à fait, c'est pour cette raison que le premier réflexe dans le traitement de l'acouphène est de rechercher une perte auditive aussi légère soit-elle. Dans 80% des cas, l'acouphène est un effet secondaire de la surdité qui s'est autonomisé. À force d'écouter l'acouphène, le cerveau l'a mémorisé, on appelle cela l'imprégnation. Le cerveau entend un signal "fantôme" qui dans la réalité n'existe pas, créant ainsi le bruit acouphénique.

**Il est donc possible aujourd'hui de traiter les acouphènes ?**

C'est exact, pour cela nous avons développé une méthodologie de désensibilisation. Il s'agit d'une technique très efficace qui associée à un "bruit blanc aléatoire" permet d'apporter des réponses significatives dans le traitement des acouphènes. Dans la majorité des cas il est nécessaire de procéder à une désimprégnation du cerveau par une thérapie sonore équilibrée.

**Pouvez-vous nous en dire plus sur votre méthodologie ?**

Tout d'abord, nous proposons à nos patients un essai de 2 mois de cette thérapie. Durant cette première étape, nous présentons au patient un signal de désensibilisation de son acouphène puis dans un deuxième temps nous activons une correction auditive adaptée à ses besoins. Ensuite, mois après mois, l'enjeu est d'augmenter la correction auditive et de diminuer progressivement le "bruit aléatoire" jusqu'à ce que l'acouphène s'estompe

ou disparaisse totalement avec ou sans port de l'appareillage. Il s'agit d'une méthodologie très efficace. Sur les 300 patients traités récemment, le taux de réussite est de plus de 75%. Nous précisons que ces personnes

**AUDITION CONSEIL a développé une méthodologie pour traiter des acouphènes dont le taux de réussite est supérieur à 75%**

présentaient un niveau de gêne supérieur à 5 sur une échelle de 10. C'est-à-dire les sujets dont l'acouphène était un véritable problème au quotidien, voire pour certains une souffrance insupportable. Mais pour en savoir plus, le mieux est de

prendre rendez-vous avec l'un de nos centres Audition Conseil et de se rendre aux Journées d'information "Spéciales Acouphènes" que nous organisons jusqu'au 19 juin 2015.



Jusqu'au 19 juin 2015

**BILAN GRATUIT de vos acouphènes**

En exclusivité chez Audition Conseil

**oïdo**  
mieux entendre à prix très doux

Découvrez le Pack Sérénité oïdo  
une solution auditive high-tech  
+ des services personnalisés  
+ des garanties exclusives

Jusqu'au 19 juin 2015  
**ESSAI GRATUIT chez vous\***

### 1 Choisissez votre solution auditive

- Gamme de 36 solutions auditives Audition Conseil
- Issue des technologies les plus avancées
- Conception et design par le leader mondial de l'audition

### 2 Profitez de nos services personnalisés

- Prêt d'un mois chez vous
- Adaptation progressive et individualisée
- Contrôle, entretien et évaluation trimestriels des aides auditives et de votre audition

### 3 Bénéficiez de garanties exclusives

- Essai sans obligation d'achat
- Garantie perte, vol, casse, panne de 4 ans (prêt d'un appareil sous 24h ouvré)
- Assistance nationale au sein des 330 centres Audition Conseil

Audition Conseil, une équipe de spécialistes à votre service



Victor AGIER



Stéphane BARDET



Ludivine HEITZLER



Mélanie MONTALDO



Adrien PARREL



Lionel ROCHE



Marie SIRVEN



Emmanuelle SPRIET-BIZEAU



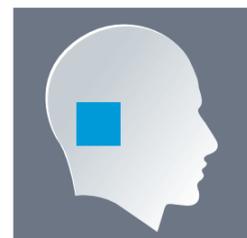
Laurie STURLESE



Ghislaine VINCENOT

<b>AIX THIERS</b>	23, rue Thiers	04 42 93 43 03
<b>AIX PASTEUR</b>	14, avenue Pasteur	04 42 63 03 31
<b>ARLES</b>	27 rue de la République	04 90 54 88 68
<b>BERRE L'ETANG</b>	5, avenue de la Libération	04 42 07 03 69
<b>GARDANNE</b>	17, boulevard Carnot	04 42 51 28 32
<b>ISTRES</b>	34, av. Hélène Boucher	04 90 50 86 14
<b>LAMBESC</b>	3, avenue du 8 mai 1945	04 42 92 84 04

<b>MARIGNANE</b>	3, cours Mirabeau	04 42 09 21 21
<b>MARTIGUES</b>	18, quai J-B. Kleber	04 42 80 56 35
<b>PERTUIS</b>	7, rue Colbert	04 90 79 29 40
<b>SALON DE PROVENCE</b>	5, rue des Frères Kennedy	04 90 50 12 84
<b>VENELLES</b>	3, rond-point de la Gare	04 42 59 04 84
<b>VITROLLES</b>	3, arcade du Col. de Courson	04 42 09 59 90



**AUDITION CONSEIL**

AUDITION CONSEIL, n°1 de la correction auditive - [www.auditionconseil-provence.fr](http://www.auditionconseil-provence.fr)

